



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02037001

HAL Id: hceres-02037001

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037001>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053644

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence mention Droit, proposée par l'Université Perpignan-Via Domitia, est l'une des quatre mentions de licence existant dans le domaine Droit, économie, gestion. La licence mention Droit vise à l'obtention des savoirs académiques et méthodologiques traditionnellement attendus de ce diplôme. Elle se spécialise progressivement en L3 au travers de deux unités optionnelles : l'une de droit public, l'autre de droit privé. Ceci permet principalement de poursuivre ses études au sein d'un master dans le même domaine, d'accéder aux professions judiciaires par l'Institut d'Etudes Judiciaires, et plus rarement de déboucher sur une insertion professionnelle directe même si elle vise l'accès à des emplois diversifiés, dans le secteur tertiaire principalement.

Centrée sur le maniement des outils et des méthodes propres au raisonnement juridique tout en étant appuyée sur la culture générale, cette formation demeure une licence généraliste en adéquation avec ses contenus, et répond aux objectifs poursuivis.

L'ensemble de la licence de Droit est délocalisée sur l'antenne de Narbonne. L'effectif de cette licence atteint presque le millier d'étudiants (en totalisant les effectifs des deux sites).

L'établissement est habilité à délivrer la licence mention Droit depuis 1972.

Avis condensé

- Avis global :

L'articulation des enseignements et la composition de l'équipe pédagogique semblent répondre aux objectifs généraux d'une licence de Droit au travers d'un parcours étudiant riche et varié. La diversification y est progressive. Toutefois, l'ouverture est faible au premier semestre, ce qui fait peser un risque en cas de réorientation précoce.

Les éléments du dossier reflètent un volontarisme dans la mise en œuvre des éléments du plan licence (sans s'y référer explicitement toutefois) : stage obligatoire, projet personnel professionnel, unité de méthodologie, travaux dirigés (TD) de consolidation des acquis, technique de recherche d'emploi.

Néanmoins, par ailleurs, la plupart des outils de pilotage et d'évaluation soit sont très succincts ou totalement absents du dossier, soit restent à mettre en place à l'avenir. Le suivi et le contrôle entre objectifs et contenu en pâtissent évidemment, alors même que l'autoévaluation, plus complète et réalisée au niveau central, montre l'existence d'études réalisées par exemple par l'Observatoire Interuniversitaire des étudiants du Languedoc Roussillon. Il semble souhaitable, pour l'avenir, que l'établissement et le porteur du projet établissent avec le plus grand soin le dossier en explicitant l'ensemble des éléments allégués, de même, qu'une plus grande attention devrait être portée au contenu de la fiche « Registre National des Certifications Professionnelles » et à celui de l'Annexe Descriptive au Diplôme.



- Points forts :
 - Le projet personnel professionnel intégré dans le cursus à l'intérieur d'une unité d'enseignement au second semestre de L1 et le TD d'aide à la consolidation du premier semestre.
 - Le stage obligatoire entre la L2 et la L3 évalué au semestre 6 et crédité de 3 ECTS.

- Points faibles :
 - Le S1 est faiblement ouvert ; seul un enseignement échappe au champ des sections 01 à 04 du CNU : Introduction à l'économie politique.
 - Le dossier est très elliptique sur de trop nombreux points notamment l'organisation et le fonctionnement des structures de pilotage, quant aux statistiques fournies relatives à la population étudiantes et son insertion professionnelle, de même quant à l'organisation « à venir » des outils d'aide à la réussite, par exemple.
 - La fiche « Registre National des Certifications Professionnelles » et l'Annexe Descriptive au Diplôme ne sont que de pure forme et ne comportent aucune compétence précisément détaillée susceptible d'être valorisée par le titulaire de la certification.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, il serait souhaitable que l'établissement porte une plus grande attention à la constitution du dossier et à la fiche « Registre National des Certifications Professionnelles » et à l'Annexe Descriptive au Diplôme. De trop nombreux points doivent être clarifiés notamment quant à l'organisation et au fonctionnement des outils d'aide à la réussite. Il en va de même des informations statistiques et de leur prise en compte sur le pilotage. Des informations contradictoires sont parfois fournies (demande/autoévaluation). Les outils du pilotage mériteraient d'être affinés et plus explicites et leurs impacts mieux mesurés.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Des instruments spécifiques de pilotage sont constitués : coordinateur du plan licence, équipe pédagogique, commissions pédagogiques, enseignants référents..., mais le dossier ne mentionne pas comment ces organes fonctionnent (par exemple la coordination au niveau de la licence toute entière n'est pas nette) ni quels sont les outils à leur disposition ou *a fortiori* comment ils sont utilisés.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet et le contenu du diplôme sont en adéquation avec l'objectif d'une licence en Droit : offrir une diplôme de licence à large spectre, mais à dominante juridique sans négliger les matières d'ouverture ni les apprentissages méthodologiques relatifs aux techniques et épreuves académiques. La spécialisation y est progressive et ouvre « naturellement » sur les masters du même domaine.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Si ces dispositifs sont mentionnés dans le dossier, leur organisation n'est pas détaillée et leur efficacité n'est pas mesurée. Ainsi, par exemple, le dossier évoque du tutorat ou l'enseignant référent sans en préciser les modalités ou l'articulation. La consolidation au second semestre de L1 pour les étudiants en difficulté est un point positif, malheureusement cela n'a pas pu être effectivement mis en place. Pourtant, l'autoévaluation et le document de politique générale de l'établissement font de l'aide à la réussite la pierre angulaire des licences.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Le parcours impose aux étudiants un stage professionnel obligatoire entre la L2 et la L3, évalué au semestre 6 et crédité de 3 ECTS. De plus, il existe en L3 un TD de « technique de recherche d'emploi ». Le dossier ne détaille toutefois pas le contenu effectif de ces éléments. L'impact n'en est pas non plus mesuré.

Au surplus, le dossier ne fournit aucune donnée statistique sur l'insertion professionnelle. La poursuite d'études, possible en master Droit, est affirmée mais n'est pas quantitativement mesurée. La fiche « Registre National des Certifications Professionnels » et l'Annexe Descriptive au Diplôme ne sont pas conçues comme de véritables moyens visant à soutenir la démarche d'insertion professionnelle du titulaire de la certification, mais comme une simple contrainte factuelle et « administrative » puisque les compétences acquises ne sont pas précisément détaillées.